

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

201521

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	8
• absents	3
• exclus	0

Date de convocation :
01 avril 2014

Date d'affichage :

Objet

Autorisation signature
convention cuisine
centrale CHAL. Tarif du
repas.

De la commune BARBAZAN

Séance du 07 avril 2015 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane,
Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES
André,

Absents excusés : Mrs SIBRA Gérard, VALLE Anthony.

Absente excusée : VEYRIES Nadine.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du
1er septembre 2015, la cuisine centrale du CHAL livrera les repas pour
la cantine de l'école de Barbazan.

Le prix du repas sera de 3.60 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accepter les conditions ci-dessus
- autorise Madame le Maire à signer la convention avec la cuisine
centrale du CHAL

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 14 avril 2015

Le Maire

